



**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU PRESIDENT DE LA METROPOLE DE LYON**

**ARRETE N° 2018-02-26-R-0190**

commune(s) : Lyon 5°

objet : **Arrêté conjoint avec l'Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes - Renouvellement de l'autorisation délivrée à l'Association hospitalière de Saint-Camille pour le fonctionnement de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) Saint-Camille**

service : Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction de la vie en établissement

n° provisoire 10162

Nombre de pièces	Désignation des pièces ci-après annexées
1	Arrêté n° 2017/DSHE/DVE/EPA/01/024 du 2 janvier 2017 pris conjointement entre l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et la Métropole de Lyon

Reçu au contrôle de légalité le : 26 février 2018.